

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et un, le lundi 01 février, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 26 janvier 2021, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 28

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.
Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Madame Nicole BROCARD, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Didier KHOURY, Madame Rosa SAADI, Monsieur Julien PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Monsieur Serge GODARD, Madame Isabelle DUJARDIN, Madame Laure MARCOCCIA-WARIN, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Monsieur Vincent PINEL, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

M. Etienne RENAULT à M. Bruno POIGNANT.
Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.
Mme Sandrine VILLEMIN à Mme Virginie PRADAL.
M. Thierry BRAYARD à Mme Laure MARCOCCIA-WARIN.
Mme Karine BASTIEN-COTARD à Mme Sandrine LALANNE.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

2021DELIB0018 - APPROBATION DES MODIFICATIONS DE CONTRAT EN COURS D'EXÉCUTION RELATIVES AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE ET D'UNE SALLE ANNEXE AU PARC DES SPORTS DES MAISONS ROUGES POUR LES LOTS N° 3, 7, 9, 11 ET 12 - AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER LES AVENANTS

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-21,
Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment ses articles 139 et 140,
Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
Vu la délibération n° 2018/D122 en date du 26 novembre 2018 autorisant la Maire à signer le marché relatif à la construction d'un gymnase et d'une salle annexe au parc des sports de Maisons Rouges,
Vu les projets d'avenants, annexés à la présente délibération,
Vu l'avis de la commission n°9 « Transition Ecologique, Environnement, Bâtiments Communaux » du 19 janvier 2021,

Considérant que par délibération n° 2018/D122 en date du 26 novembre 2018, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le marché relatif à la construction d'un gymnase et d'une salle annexe au Parc des Sports des Maisons Rouges passé en appel d'offres ouvert, décomposé en 15 lots.

Considérant la nécessité d'introduire les modifications techniques susmentionnées :

- pour le lot 3 : création d'évacuation conduit chaufferie,
- pour le lot 7 : une gaine PROMAT pour un conduit de chaufferie, une création imposte placo PV04 et l'encoffrement descente eaux pluviales,
- pour le lot 9 : la mise en peinture de parois prévues,
- Pour le lot 11 : travaux de modification du réseau de gaz,
- Pour le lot 12 : création d'une liaison depuis le transformateur ville.

Considérant que ces modifications au contrat ne bouleversent pas l'économie générale du marché, ni n'en changent l'objet et que les conditions de la mise en concurrence initiale ne sont pas remises en cause,

Considérant que ces ajustements techniques en plus et moins-values étaient nécessaires,

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article 139 du décret no 2016-360 (25 mars 2016) relatif aux marchés publics, les modifications ne sont pas substantielles

.

Après en avoir délibéré, et par 33 voix pour

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE les avenants tels que joints en annexe au marché de travaux relatif à la construction d'un gymnase et de sa salle annexe :

- Avenant n°2 pour le lot n°3 COUVERTURE ETANCHEITE BARDAGE conclu avec l'entreprise BALAS dont le siège est situé au 10-12 rue Pierre Nicolau - 93583 SAINT OUEN CEDEX pour un montant de 985 000 € HT, portant ainsi le montant du marché à 1 006 466,85 € HT soit une augmentation de 2,18 %.
- Avenant n°1 pour le lot n°7 PLATRERIE – ISOLATION – FAUX PLAFONDS conclu avec l'entreprise SORBAT 77 dont le siège est situé au ZAC de l'Europe 295 avenue de l'Europe – 77310 SAINT FARGEAU pour un montant de 134 997,00 € HT, portant ainsi le montant du marché à 139 901,00 € HT soit une augmentation de 3,63 %.
- Avenant n°2 pour le lot n°9 PEINTURE ET SIGNALÉTIQUE conclu avec l'entreprise LAUMAX dont le siège est situé au 41 avenue de la République – 94120 FONTENAY SOUS BOIS pour un montant de 65 395,00 € HT, portant ainsi le montant du marché à 71 646,80 € HT soit une augmentation de 9,56 %.
- Avenant n°2 pour le lot n°11 PLOMBERIE CHAUFFAGE ET VENTILATION a été notifié à

l'entreprise SITEME dont le siège est situé au 56 rue de Courcerin - 77183 CROISSY BEAUBOURG pour un montant de 534 985,60 €, portant ainsi le montant du marché à 555 835,47 € HT soit une augmentation de 3,90 %.

- Avenant n°2 pour le lot n° 12 ELECTRICITE CFO CFA a été notifié à l'entreprise MATE dont le siège est situé au 15 rue des Rougeriots - 77600 CHANTELOUP EN BRIE pour un montant de 458 979,00 € HT, portant ainsi le montant du marché à 464 755,76 € HT soit une augmentation de 1,26 %.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdits avenants avec les sociétés BALAS, SORBAT 77, LAUMAX, SITEME et MATE dès que la présente délibération sera exécutoire.

ARTICLE 3 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021, aux chapitres et articles correspondants.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 4 février 2021

Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N° 2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE
Direction des Services Techniques
1 Grande rue Charles de Gaulle
94360 BRY-SUR-MARNE
01.45.16.68.00
mairie@bry94.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

BALAS
10-12 rue Pierre Nicolau
93583 SAINT OUEN

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché de travaux relatif à la construction d'un gymnase et d'une salle annexe au parc des Sports des Maisons Rouges

Lot n°3 : Couverture – Etanchéité - Bardage

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **26 septembre 2019**

- Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 985 000 € HT
- Montant TTC : 1 182 000 € TTC

Récapitulatif des avenants précédents :

Avenant	Objet	Incidences financières	Montant	%
1	Changement du complexe d'isolation de toiture	oui	15 290, 65 € HT	
1	Déplacement des départs de descentes d'EP	oui	1 391, 20 € HT	
Montant total après avenant			16 681, 85 € HT	Augmentation totale + 1, 69 %

Objet de l'avenant.

Création d'un conduit d'évacuation chaufferie soit une plus-value de :

- 4 785, 00 € HT soit 5 742, 00 € TTC

Total montant du marché **1 006 466, 85 € HT** (1 207 760, 22 € TTC) soit une augmentation du marché de

0, 49 % après avenant 1.

Soit une augmentation totale de 2, 18 % sur le montant initial du marché.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Les clauses et conditions du contrat initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur.

A, le

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE
Direction des Services Techniques
1 Grande rue Charles de Gaulle
94360 BRY-SUR-MARNE
01.45.16.68.00
mairie@bry94.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SORBAT 77
ZAC de l'Europe
295 avenue de l'Europe
77310 SAINT FARGEAU

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché de travaux relatif à la construction d'un gymnase et d'une salle annexe au parc des Sports des Maisons Rouges

Lot n°7 : Platerie – Isolation – Faux Plafonds

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **03 janvier 2019**

- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 134 997, 00 € HT
- Montant TTC : 161 996, 40 € TTC

Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

- Gaine Promat pour conduit chaufferie 3 470, 00 € HT
- Création imposte placo PV04 déplacée 784, 00 € HT
- Encoffrement descente EP dans les vestiaires 650, 00 € HT

Soit une plus-value globale de :

- **4 904, 00 € HT** soit 5 884, 80 € TTC

Total montant du marché : **139 901, 00 € HT** (167 881, 20 € TTC) soit une augmentation du marché

de 3,63%.

□■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Les clauses et conditions du contrat initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur.

A, le

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
Avenant n°2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Mairie de Bry-sur-Marne
1 Grande rue Charles de Gaulle
94360 BRY-SUR-MARNE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

LAUMAX
41 avenue de la République
94120 FONTENAY SOUS BOIS
ste.laumax@wanadoo.fr - 01 43 94 19 77
Siret: 42999147400033

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché de travaux relatif à la construction d'un gymnase et d'une salle annexe au parc des sports des Maisons Rouges à Bry-sur-Marne

Lot 9 : Peinture et signalétique

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **07 janvier 2019**
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Taux de la TVA : **20 %**
 - Montant HT : **65 395,00 €**
 - Montant TTC : **78 474,00 €**

■ Récapitulatif des avenants précédents :

Avenant	Objet	Incidences financières	Montant	%
1	Rajout de prestations suite aux questions d'appel d'offres	oui	5 490, 00 € HT	
Montant total après avenant			70 885, 00 € HT	Augmentation totale + 8, 40 %

- Objet de l'avenant.

Mise en peinture de parois prévues en béton brut pour une plus-value de

- **761, 80 € HT** soit 914, 16 € TTC

Total montant du marché de **71 646, 80 € HT** (85 976, 16 € TTC) soit une augmentation du marché de **1, 16 %** après avenant 1.

Soit une augmentation totale de 9, 56 % sur le montant initial du marché.

■ Incidence financière de la modification de marché :

La modification de marché a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(*Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.*)

A, le

Signature
(*Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice*)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N° 2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE
Direction des Services Techniques
1 Grande rue Charles de Gaulle
94360 BRY-SUR-MARNE
01.45.16.68.00
mairie@bry94.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SITEME
56 rue des Courcerin
77183 CROISSY BEAUBOUG

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché de travaux relatif à la construction d'un gymnase et d'une salle annexe au parc des Sports des Maisons Rouges

Lot n°11 : Plomberie – Chauffage – Ventilation

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **3 janvier 2019**

- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 534 985, 60 € HT
- Montant TTC : 641 982, 72 € TTC

■ Récapitulatif des avenants précédents :

Avenant	Objet	Incidences financières	Montant	%
1	Suite à des ajustements techniques, modifications eaux pluviales	oui	16 185, 66 € HT	
Montant total après avenant			551 171, 26 € HT	Augmentation totale + 3,03 %

Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Travaux de modification du réseau gaz avant compteur soit une plus-value de :

- **4 664, 21 € HT** soit 5 597,05 € TTC

Total montant du marché : **555 835, 47 € HT** (667 002, 56 € TTC) soit une augmentation du marché

de **0.87 %** après avenant 1.

Soit une augmentation totale de 3.90 % sur le montant initial du marché.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Les clauses et conditions du contrat initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur.

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A, le

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

